



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 12 mai 2006

Salle Kergomard
Rue du Guet de Saint-Pierre
91220 Brétigny-sur-Orge

oooooooooooooooo

Nombre d'adhérents de l'Association : 96
 Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 96
 Nombre d'adhérents présents : 21
 Nombre de pouvoirs reçus : 39
 (Voir liste d'émargement)
 Majorité requise pour la validité des délibérations : 49
 Adhérents présents ou représentés : 60 et présence du docteur DANA au cours de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le quorum étant atteint pour une délibération valable de l'Assemblée Générale, Joël ROCHE, Président, déclare la séance ouverte à 9H45.

Ordre du jour

1 - Bilan d'activité. Rapport moral.

Joël Roche dresse un bilan de l'activité de l'ALVE en rappelant que 4 maisons sont ouvertes à ce jour, la maison d'EDMA ayant accueilli ses résidents début février 2006. 63 places de résidents et 11 places d'accueil temporaire sont donc ouvertes et sont occupées à un fort pourcentage (voir bilan financier). Les 2 SAVS de Juvisy et de Palaiseau accueillent pour leur part environ 130 usagers, dont certains ne demandent pas l'accord COTOREP par déni de la maladie.

Depuis l'ouverture de la maison d'EDMA, l'association emploie 80 salariés dont 3 au siège, Patrick Grand ayant maintenant 2 adjoints pour gérer l'ensemble des dossiers.

L'activité de l'association est en croissance et de nombreux projets sont à l'étude.(voir point 4)

La qualité du fonctionnement de l'ALVE et sa notoriété départementale et hors département, sont dues essentiellement à l'investissement de tous, salariés et bénévoles, ainsi que des personnels soignants qui concourent au mieux être de nos résidents (prendre soin plutôt que soigner, une devise chère au docteur Certhoux).

L'assemblée approuve à l'unanimité moins une abstention ce bilan d'activité et ce rapport moral.

2 - Bilan financier

Le commissaire aux comptes n'a pas pu assister à l'assemblée générale et nous prie de bien vouloir l'excuser. Il nous a adressé un document approuvé et signé.

Michèle Gauthier dresse le bilan associatif : à ce jour l'association compte 96 adhérents à jour de leur cotisation 2005. Le nombre d'adhérents est en augmentation sensible (85 en 2004).

Le montant des cotisations est de 2003 € auquel s'ajoute un don du Crédit Coopératif de 1000 € ainsi qu'un don de la Fondation de France qui ont permis (avec le reliquat de 2004) de financer la publication de documents et la formation du personnel des SAVS.

C'est Patrick Grand qui présente le budget des structures (se reporter aux tableaux remis en séance).

Compte tenu de l'ouverture des maisons en 2004, 2005 et la préparation de Massy, les budgets présentés sont en augmentation considérable et suivent bien la courbe de l'activité de l'association.

L'actif de 2003 à 2005 est passé de 2,5 millions d'euros à un peu plus de 9 millions suite à l'ouverture des différentes structures. Les tableaux présentés détaillent les répartitions par postes, le poste le plus important représentant la valeur des biens construits. Le montant des subventions est passé de environ 500 000 € en 2003 à un peu plus de 3,5 millions d'euros en 2005.

Les emprunts nécessaires au bon fonctionnement des structures ouvertes sont passés de 1,5 millions d'€ à plus de 4 millions en 2005. Ce chiffre devrait baisser considérablement en 2006, aucune ouverture nouvelle n'étant prévisible.

Les recettes enregistrées concernent essentiellement le montant des prix de journée versés par le conseil général (environ 3,1 millions d'€ en 2005).

Siège social : 57 avenue Charles de Gaulle – 91220 Brétigny-sur-Orge

L'Association A.L.V.E., régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, est affiliée à l'U.N.A.F.A.M. et à la Fédération d'aide à la Santé Mentale Croix-marine
(reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1968)

Les dépenses enregistrées suivent la même courbe et sont représentées essentiellement par les salaires, environ 2 millions d'€ (80 salariés aujourd'hui) et par les amortissements, 500 000 euros.

Les résultats par établissement font apparaître des excédents (qui devraient être intégrés dans le budget 2007). Les résultats négatifs concernent les SAVS de Juvisy et de Palaiseau.

L'examen du résultat par maison :

Les Belles fontaines - taux occupation accueil permanent (14 places) : 82,05% - Accueil temporaire 95,62% - -1,87% de journées réalisées par rapport aux prévisions. - 14 salariés Immobilisations brutes : 1 460 697 € Emprunts au 31/12/2005 : 542 365 € Prix de journée : 169,94 € Résultat 2005 : 52 013 €	La Pergola - taux occupation accueil permanent (16 places) : 86,71% - Accueil temporaire (3 places) : 58,72% - -1,66% de journées réalisées par rapport aux prévisions. - 15 salariés Immobilisations brutes : 2 310 848 € Emprunts au 31/12/2005 : 1 090 951 € Prix de journée : 189,65 € Résultat 2005 : 94 508 €	Le Chêne à quatre oreilles - taux occupation accueil permanent (16 places) : 94,74% - Accueil temporaire (3 places) : 75,17% - + 8,88% de journées réalisées par rapport aux prévisions. - 15 salariés Immobilisations brutes : 2 707 213 € Subventions reçues : 1 129 390 € Emprunts au 31/12/2005 : 1 498 438 € - Prix de journée : 215,25 € Résultat 2005 : 123 991 €
---	--	--

Les disparités entre les prix de journée proviennent pour une bonne part du coût des terrains et de la construction, des taux des emprunts, du nombre de salariés et de leur déroulement de carrière antérieur.

Pour la maison d'Edma, les comptes font apparaître les immobilisations en cours, les subventions reçues et les emprunts en cours. L'ouverture ayant eu lieu en 2006, les comptes détaillés apparaîtront sur les résultats 2006.

Pour mémoire les prix de journée des SAVS sont de 33,65 € à Juvisy (7 salariés) et de 30,44 € à Palaiseau (8 salariés).

La gestion des SAVS n'a pas été commode: le décalage entre les dépenses et le versement des prix de journée, a nécessité une estimation de recettes qui n'est pas encore couverte à ce jour.

Philippe Hargous précise que le mode de financement par un prix de journée des SAVS pose un sérieux problème, retire de la souplesse au fonctionnement et de la capacité à répondre à la vraie demande d'accompagnement. L'ALVE espère convaincre le Conseil Général que le financement par dotation globale, comme le font d'autres départements, est la bonne solution: une rencontre avec Mme Villedieu est programmée le 13 juin pour en discuter.

Les résultats présentés sont ceux arrêtés par le commissaire aux comptes. Les résultats définitifs seront examinés par le conseil général lors du contrôle par cette tutelle et repris dans les budgets 2007.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité de l'Assemblée.

3 - Composition du Conseil d'administration et élection des nouveaux membres

Conformément aux statuts, 1/3 du CA est renouvelable; les 6 membres sortants ont été désignés par tirage au sort :

Albert Genest, docteur Jean-Pierre Korwin, Isabelle Mesnage, Joël Roche, docteur Rougier et docteur Sécheresse. Ces deux derniers médecins ne se représentent pas.

10 candidatures ont été enregistrées : Albert Genest, docteur Jean-Pierre Korwin, Isabelle Mesnage, Joël Roche qui se représentent ainsi que : Carole Bruyez représentante de l'AEER, Alain Darbas directeur du Chêne à 4 oreilles, Mélina Dufraisse directrice des Belles Fontaines, Micheline Huilizen, Nathalie Jeanpierre directrice de la Pergola, et le docteur Marie-Hélène Lemaire.

La composition du Conseil d'administration peut être de 18 administrateurs (article 11 des statuts de l'association). Un poste n'étant pas pourvu jusqu'alors, c'est donc 7 places qui sont ouvertes.

Après la présentation des candidats, la séance est suspendue pour permettre le vote à bulletin secret.

Après dépouillement de 60 votes pour 60 personnes présentes ou représentées, le résultat du vote est annoncé.

Sont élus pour 3 ans au Conseil d'administration de l'ALVE :

Carole Bruyez, Alain Darbas, Mélina Dufraisse, Nathalie Jeanpierre, docteur Jean-Pierre Korwin, docteur Marie-Hélène Lemaire et Joël Roche.

4 - Rapport d'orientation de l'association pour les années suivantes

Joël Roche rappelle que les réalisations de l'ALVE ont été rendues possibles grâce à un engagement du Conseil Général. Aujourd'hui, nous sommes à une période charnière: le plan quinquennal départemental est arrivé à son terme et le nouveau plan 2006-2011 ne sera publié qu'en fin d'année. Nous ne savons donc pas à ce jour si nos projets pourront être pris en charge par le Conseil général.

Avant tout, il s'agit de terminer le "maillage" du département en foyers et donc de réaliser au minimum 1 foyer pour 2 secteurs psychiatriques, soit 8 foyers pour le département (nous en avons 4 actuellement). Un seul dossier est en voie de se concrétiser: il s'agit d'un foyer qui serait construit dans le quartier de la Papeterie à Corbeil; le terrain nous est réservé, nous n'attendons plus que l'accord du Conseil général.

Pour les autres projets de foyers, nous en sommes à la prospection, avec des pistes sérieuses (la commune de Villiers-sur-Orge pour les secteurs G05 et G06 par exemple, Yerres pour le sud francilien...).

Le docteur Dana, présent à notre assemblée, espère beaucoup dans nos projets et remercie le directeur de la maison d'Edma d'avoir pu accueillir une personne dépendant de son secteur.

L'ALVE souhaite orienter son action vers de nouveaux projets: le logement, par exemple, pour répondre à la demande d'un nombre important d'usagers des SAVS; dans cette optique, des contacts seront pris avec les bailleurs sociaux.

Patrick Grand rappelle que nous avons été sollicités par l'ASM13 pour "reprenre" une structure à Soisy-sur-Seine; c'est un projet encore mal défini, mais le site est intéressant (à suivre...).

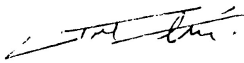
Madame Mesnage, directrice adjointe de l'hôpital Barthélémy Durand, a sollicité l'ALVE en vue de collaborer pour la réalisation de diverses structures. La question sera étudiée prochainement.

Par ailleurs, depuis la création de notre premier foyer, l'ALVE est sollicitée pour créer des foyers hors 91. Il a été décidé, en Conseil d'administration d'accepter cette mission dans les limites de l'Ile-de-France dans un premier temps. L'hôpital de Melun a demandé par courrier la participation de l'ALVE pour la réalisation d'un foyer sur le département de Seine et Marne. Une rencontre aura lieu en juin pour préparer notre collaboration.

Philippe Hargous explique enfin que l'ALVE est appelée à s'engager dans 2 nouvelles voies: la création de Groupes d'Entraide Mutuelle d'une part et la participation à une cellule d'évaluation du handicap en liaison avec la MDPH.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président sortant
Joël ROCHE



La Secrétaire
Josiane RAMEL



Le Président
Dominique RAMEL



oooooooooooooooooooooooooooo

A la suite de cette assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni au siège de l'association pour renouveler le bureau de l'ALVE.

Joël Roche, président à l'origine de l'association créée le 31 janvier 1991, fait part aux administrateurs présents, de son désir de ne pas se représenter au poste de président.

En conséquence le conseil d'administration élit le nouveau bureau qui est désormais composé :

Président d'honneur : Joël ROCHE

Président : Dominique RAMEL

Vice-Présidents : Philippe HARGOUS, Paule BREMARD, Docteur Jean-Pierre KORWIN

Secrétaire : Josiane RAMEL - Secrétaire adjoint : Yvon FOUQUET

Trésorière : Michèle GAUTHIER - Trésorière adjointe : Nicole BOURDONCLE

Membre du bureau : Jean DYBAL

oooooooooooooooooooooooooooo

Siège social : 57 avenue Charles de Gaulle – 91220 Brétigny-sur-Orge

L'Association A.L.V.E., régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, est affiliée à l'U.N.A.F.A.M. et à la Fédération d'aide à la Santé Mentale Croix-marine (reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1968)